



Termes de référence

Revue d'évaluabilité

TUN/18/06/EUR (107174)

Titre du projet : Promotion de l'économie Sociale et Solidaire et création d'emploi décent pour la jeunesse Tunisienne

Bailleur: Union Européenne

Budget: 9.198.800 EUR

Durée: 5 ans (60 mois), **Date de démarrage :** Septembre 2019 **Date de fin de projet:** Août 2024

Gouvernorat: Le Kef, Jendouba, Gabes, Kebili, Kasserine, Sidi Bouzid et Kairouan

Evaluation mission schedule: Février 2022



INTRODUCTION

1- Le projet JEUN'ESS

Contexte général

Les organisations de l'Economie Sociale et Solidaire en Tunisie sont dans la majorité des structures naissantes et n'ont pas encore de ce fait atteint un stade de développement leur permettant de résister à des crises comme celle de la COVID-19. La pandémie a en effet accru leur vulnérabilité en raison notamment des mesures de confinement total qui les a contraintes à ralentir, voire arrêter leurs activités.

En l'absence d'un appui et d'un accompagnement spécifiques, ces organisations risquent la fermeture définitive avec des conséquences économiques, sociales et sanitaires graves sur des milliers de personnes qui courent le risque de se retrouver sans emploi ou d'être contraints de travailler dans l'informel. Ce constat explique à lui seul l'urgence de fournir un appui à ces organisations pour assurer dans un premier temps leur survie et leur permettre dans un deuxième temps de se développer et d'élargir leurs activités afin qu'elles continuent à jouer leur rôle en tant qu'acteur de développement local.

C'est dans ce cadre que le projet JEUN'ESS a mis en place un « Fonds Urgence COVID » pour appuyer les structures en difficulté en les aidant à élaborer et mettre en œuvre un plan de sauvetage efficace. Il s'adresse principalement aux jeunes tunisiennes et tunisiens en situation de vulnérabilité et se traduira sous forme de subventions octroyées aux bénéficiaires.

Le projet JEUN'ESS mis en œuvre par l'Organisation Internationale (OIT) en partenariat avec le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement s'inscrit dans le cadre du programme EU4YOUTH (Programme d'Appui à la Jeunesse Tunisienne) financé par l'Union Européenne (Convention de financement entre le gouvernement Tunisien représenté par le Ministère de Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale et l'Union Européenne ENI/2018/041-142).

Le programme EU4YOUTH a pour objectif la contribution à l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes Tunisiens les plus défavorisés à travers une approche de développement local en particulier dans les zones préalablement identifiées sur des critères de développement.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) est une agence spécialisée des Nations Unies qui a pour mission de promouvoir les droits au travail, favoriser la création d'emplois décents, améliorer la protection sociale et renforcer le dialogue social pour résoudre les problèmes liés au monde du travail. Sa structure tripartite constitue une plateforme unique pour promouvoir le travail décent pour tous les hommes et les femmes.



Objectif général et objectifs spécifiques du projet :

L'objectif général du projet JEUN'ESS est d'améliorer l'accessibilité des jeunes à l'emploi décent et durable pour les jeunes au niveau régional. Trois objectifs spécifiques contribueront à la réalisation de l'objectif général

- **Objectif spécifique 1 :** Des nouvelles opportunités d'emplois décents et durables sont créées pour les jeunes tunisiens à travers l'économie sociale et solidaire (ESS)
- **Objectif spécifique 2 :** Renforcement de la résilience des organisations de l'ESS impactées par la pandémie de la COVID-19
- **Objectif spécifique 3 :** Activation du rôle des collectivités territoriales dans l'écosystème local de l'ESS

Bénéficiaires ultimes

- Les jeunes de la zone d'intervention du projet
- Les organisations de l'ESS
- Les structures d'appui et d'accompagnement des organisations de l'ESS

2- Justification de la conduite de la revue de l'évaluabilité et statut du system de S&E :

Le projet JEUN'ESS est financé par L'Union Européenne à hauteur de 9.198.800 EUR pour une durée de 60 mois.

Tel que prescrit par les procédures de l'OIT, le projet fera l'objet d'une évaluation initiale du système de suivi et évaluation de projet (analyse de l'évaluabilité), de revues annuelles, d'une évaluation à mi-parcours et d'une évaluation finale.

Ainsi, le projet JEUN'ESS, considérant le montant du projet et sa durée d'intervention, fait l'objet d'une revue de son "évaluabilité", objet des présents termes de référence, pour préparer le projet afin de documenter son efficacité et ses résultats.

2-1 Objectifs de la revue d'évaluabilité :

EVAL définit le terme « Evaluabilité » comme étant la mesure dans laquelle une activité ou un programme peut être évalué de manière fiable et crédible. La revue de l'évaluabilité va déterminer dans quelle mesure le projet JEUN'ESS est prêt pour une évaluation et identifie tout changement/ajustement nécessaire pour améliorer le système de S&E et de renforcer les mesures de performance.



L'évaluabilité a deux objectifs :

- i) examiner la qualité du plan et des systèmes de suivi et évaluation (S&E) du projet à la lumière des réalités de mise en œuvre ; et
- ii) recommander des changements dans le cadre de résultats pour rendre le projet évaluable.

La mission de revue d'évaluabilité consiste en :

- Faire un diagnostic et proposer des améliorations sur la logique et la qualité du système et du plan de S&E du projet afin de répondre aux besoins de mesure des performances et des impacts du projet de manière efficace et efficiente.
- Réviser et développer un plan de S&E, valider les indicateurs, décider les moyens de mesurer et définir les responsabilités.
- Vérifier et améliorer la cohérence du cadre logique d'intervention du projet par le biais d'une revue analytique de la conception et de la formulation du projet : la théorie du changement, le cadre logique des résultats, la complétude et l'analyse de la pertinence des risques et hypothèses ;
- Proposer des stratégies et outils permettant une optimisation du suivi du projet.

Cet exercice entre dans le cadre du processus de contrôle et d'assurance de qualité des projets mis en œuvre par l'OIT et dont le budget est supérieur à 5 millions US\$, incluant la qualité et la complétude du plan de S&E, ainsi que le budget requis pour sa réalisation.

Il est attendu à la fin de l'exercice d'arriver à réviser le plan et le système de S&E du projet et d'établir un rapport sur les résultats du projet, y compris des suggestions d'améliorations spécifiques.

Les ajustements éventuels seront transmis au Bureau régional de l'OIT qui se charge de la validation finale de tout changement apporté dans les documents contractuels et opérationnels du projet.

Concrètement, la revue d'évaluabilité va combiner les exercices suivants et appliquer les outils correspondant pour :

- La revue du système et du plan de S&E en lien avec le cadre logique du projet.
- Conduire le diagnostic sur la qualité et la cohérence de l'ensemble puis proposer des améliorations afin d'arriver à une évaluabilité future du projet en utilisant l'outil guide correspondant.

2-2 Méthodologie de la revue d'évaluabilité :

La conduite de la revue d'évaluabilité du projet JEUN'ESS fait référence aux guides et outils utilisés par l'OIT selon ses directives d'évaluation.

La revue d'évaluabilité se fera sous la supervision du CTP et de l'Assistante chargée du suivi et évaluation du projet.



L'Évaluateur : Consultant, n'ayant aucune implication préalable dans le projet ou de conflit d'intérêts, entreprendra l'évaluation et sera chargé de fournir les résultats de l'évaluation ci-dessus.

Staff JEUN'ESS: Le projet fournira les informations et un soutien logistique à l'évaluateur pendant l'évaluation. L'équipe de projet s'assurera également que toute la documentation pertinente est à jour et fournie à l'évaluateur.

L'évaluateur interagira étroitement avec l'équipe du projet. Il/elle recevra tous les documents justificatifs requis, y compris le document de projet et les révisions ultérieures, le plan de travail du projet, les rapports d'avancement, le budget du projet.

Le processus comprendra :

1. Examen des documents de projet sur la planification et le S&E et les documents de politique stratégique (au niveau national et ceux de l'OIT)
2. Entretiens initiaux avec le CTP du projet, d'autres unités pertinentes de l'OIT pour connaître les attentes et identifier les informations disponibles requises par le consultant
3. Élaboration du rapport initial après avoir examiné les documents disponibles et tenir une première discussion avec le personnel de gestion du projet.
Ce rapport doit fournir une méthodologie d'évaluation et des outils de collecte de données bien affinés (y compris les critères et les questions d'évaluation, les techniques de collecte et d'analyse des données, les questionnaires d'entretien avec les personnes clés et le plan de travail).
Toute modification substantielle des termes de référence de l'évaluation devra être approuvée par le CTP du projet.
4. Entretien avec le personnel concerné de l'OIT et les principales parties prenantes
5. Examen du PRODOC, du cadre du projet, de tous les outils de S&E, des modèles de rapports requis, etc.
6. Élaboration du projet de rapport
7. Collecte de commentaires sur le draft de rapport Le consultant fera une présentation des conclusions pour discussion, mettant en évidence les principales conclusions sur l'évaluabilité, les bonnes pratiques, les leçons apprises et les recommandations d'amélioration. Il révisera le rapport sur la base des commentaires reçus et soumettra un rapport finalisé.
8. Rapport final (ne dépasse pas les 20 pages) et résumé avec des recommandations (4 pages) seront examinés et approuvés par le Chef du projet.

Le projet JEUN'ESS passera ainsi un filtre de critères d'évaluabilité qui visera à attirer l'attention sur des problèmes potentiels d'évaluabilité et de préparer des réponses pour améliorer la situation selon l'outil guide de l'OIT.

Quatre domaines seront revus à ce stade et une série de questions seront posées par domaine pour rechercher des solutions d'amélioration. Ces domaines sont :

A- La logique interne d'intervention du projet ainsi que les hypothèses :



Il s'agit de vérifier la logique d'intervention entre les activités, les résultats, les objectifs et les risques/hypothèses. Puisque le cadre logique est rarement documenté de manière explicite et adéquate, une grande partie de logique sous-jacentes et les hypothèses devront être identifiées et proposées. Les discussions avec les partenaires permettront de compléter les données attendues.

En effet, dans sa configuration actuelle, le cadre logique nécessite des précisions, notamment dans la détermination des cibles (target) finales, et aussi pour quelques produits. La revue de l'évaluabilité est importante pour vérifier la logique d'intervention, incluant les hypothèses et les risques. Elle devra découler d'un plan de travail, indicatif soit-il, jusqu'à la fin du projet.

Pour chacun des objectifs immédiats, la revue doit identifier l'adéquation logique entre les activités et les principaux produits, en indiquant le calendrier et leur alignement sur les objectifs, les jalons et les mesures proposées. Il en est de même de revoir les risques et les hypothèses déjà identifiés ainsi que leur adéquation avec le plan de mitigation.

Par ailleurs, la revue doit se pencher sur l'analyse de la contribution et de la logique entre chaque objectif immédiat et l'impact.

Au niveau de l'impact, la revue d'évaluabilité examinera et proposera la méthodologie d'évaluer la contribution du projet JEUN'ESS dans l'objectif de développement.

La revue conduira la théorie de changement de manière participative avec l'équipe du projet et les partenaires et vérifiera sa solidité, tout en apportant les améliorations attendues pour une meilleure logique d'intervention, incluant les mesures de performances et des résultats. Par ailleurs, la revue examinera une ou deux activités phares du projet afin de proposer une méthodologie pour conduire une analyse de « value for money » qui sera développée et mise en œuvre durant la phase d'évaluation à mi-parcours et d'évaluation finale du projet.

B- La qualité des indicateurs, les données de base, les cibles et les étapes importantes du projet :

Cette revue consiste à revoir la définition des indicateurs, l'approche méthodologique pour leur mesure, incluant les données de base, pour pouvoir évaluer l'efficacité et l'impact du projet, et déterminer la solidité de l'approche en termes d'évaluabilité de l'impact du projet dans le futur. L'analyse devra se faire de manière méthodique et logique tout en considérant les logiques d'intervention du projet. Une discussion approfondie avec le Chef et les coordonnateurs de projet est fortement recommandée pour une compréhension exhaustive des différentes interventions du projet. Une visibilité intersectorielle des interventions est également attendue durant l'analyse ainsi que son impact sur le plan de S&E.

La revue collaborera avec l'équipe du projet pour vérifier la logique qui relie les indicateurs aux objectifs immédiats, si les données de base sont disponibles pour tous les indicateurs retenus, si des cibles ont été établies pour chaque indicateur, si les jalons (milestones) sont annuellement identifiés pour chaque indicateur, et si toutes les données d'indicateurs pourront être désagrégées par genre.



C- Les moyens de vérification, les mesures et la méthodologie :

Ces aspects sont développés dans le plan de S&E. Dans les discussions avec les coordonnateurs du projet JEUN'ESS, la revue confirmera la faisabilité des mesures discutées, les moyens de vérification ainsi que la méthodologie appliquée pour les mesures appropriées des résultats et des performances du projet à chaque niveau de résultats (outputs, outcomes et impact), incluant le suivi et l'évaluation intégrant l'aspect genre.

La revue de l'évaluabilité examinera et proposera des améliorations sur les méthodologies adaptées de collecte et d'analyse des données quantitatives et qualitatives pour démontrer la contribution du projet JEUN'ESS dans l'impact attendu et non attendu de développement, incluant le choix adéquat et la méthodologie de la mise en place des groupes de référence.

D- La participation des partenaires et l'utilisation des données :

Cette étape consiste à vérifier le processus de conception du projet avec l'implication effective des partenaires du projet.

Des rencontres avec les partenaires, le bailleur et l'ensemble de l'équipe du projet et de l'OIT sont prévues pour évaluer leur participation effective durant le processus de conception et de planification du projet, et donc de la validation de la théorie de changement. Cette revue sera également mise à profit pour définir et répartir les rôles et les responsabilités des partenaires dans la collecte et l'analyse des données d'indicateurs.

Un planning à revoir par la mission sera élaboré afin :

- d'assurer la disponibilité à temps des données de qualité
- Répondre aux besoins de S&E des changements et des impacts du projet JEUN'ESS au niveau des objectifs immédiats.
- Contribuer à la réalisation de l'objectif de développement.

Il en est de même de l'utilisation des données de suivi et d'évaluation du projet JEUN'ESS par l'ensemble des partenaires dans une optique de gestion axée sur les résultats et l'appropriation de la culture de l'évaluation.

3- Livrables attendus de la revue d'évaluabilité :

La revue d'évaluabilité permettra au projet JEUN'ESS de disposer de documents manquants pour bien mener la gestion, la planification, le suivi et l'évaluation du projet jusqu'à la fin du projet, à savoir :

- Le plan de suivi et d'évaluation revu et muni des propositions d'amélioration considérant les exigences et directives internes ainsi que les contraintes externes (exigences du bailleur, de l'OIT, ...); le document revu comprendra ainsi les améliorations attendues sur les méthodologies de suivi et de mesures pour un meilleur suivi des performances et des résultats du projet.
- Le rapport de la revue de l'évaluabilité pour l'ensemble du projet incluant le résumé des questions problématiques de l'évaluabilité ainsi que les recommandations



stratégiques et opérationnelles pour que le projet s'aligne dans l'atteinte des performances et des impacts attendus.

- Un récapitulatif des problèmes et des recommandations d'amélioration systémique à apporter au projet.

4- Modalité de gestion et plan de travail :

Le projet JEUN'ESS recrutera un (e) consultant(e) qui sera en charge de mettre en œuvre et atteindre les objectifs attendus dans les présents termes de référence. La mission débutera **(sauf modification) la première quinzaine du mois de février 2022** pour une durée de **20 jours**.

Il/Elle aura à sa disposition la documentation nécessaire pour mener à bien la revue de l'évaluabilité. Ses rencontres avec les différents partenaires, internes et externes, seront organisées par le projet et un calendrier de rendez-vous lui sera adressé. Ces rencontres pourraient se faire à distance.

Le CTP avec l'équipe de projet préparera un planning d'intervention de l'expert.

Actions	Timing	Outputs attendus	Follow-up

Le rapport final sera soumis au Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique pour validation finale.

5- Livrables et modalités de paiement :

Le travail demandé est estimé à **20 jours** ouvrables.

Le paiement du montant du contrat du (de/ la) consultant(e) se fera par tranches, après la validation des livrables.

Tranche	Livrable	% montant
1	Rapport initial	30%
2	Plan S&E révisé, rapport final et résumé avec des recommandations validés	70%



6- Qualification du ou de la consultant (e) :

Le ou la candidate retenue pour conduire la revue de l'évaluabilité doit avoir le minimum requis ci-après :

- Diplôme universitaire supérieur en Sciences humaines ou sociales, économie, statistiques, ou en Suivi évaluation ou dans des domaines équivalents
- Ayant plus de 7 années d'expériences, dont au moins 5 ans au niveau international, dans la gestion de projets, de suivi et l'évaluation de projets de coopération au développement, y compris la conception, la planification, la gestion et la mise en œuvre d'évaluation et de stratégies de suivi et d'évaluation dans le contexte de cadre logique et de la théorie de changement. Une bonne connaissance de l'analyse « value for money » serait un atout.
- Excellente maîtrise à l'écrit et à l'oral du français et de l'arabe. L'anglais serait un atout.

Les dossiers de candidature, composés

- D'une lettre de motivation mentionnant la disponibilité
- D'une proposition technique répondant aux termes de référence ci-joints
- D'une proposition financière
- D'un CV qui mettra en valeur les références du consultant

Les documents seront adressés à **benjebara@ilo**, avec copie info.jeuness@gmail.com.

Le dernier délai de dépôt des propositions est fixé au 27 janvier 2022 à 23h59.

Prière de mentionner dans l'objet du mail : « **Revue d'évaluabilité JEUN'ESS** »